



Département du Maine et Loire  
 COMMUNE DE VAL D'ERDRE AUXENCE

# PLU

Elaboration

## P 7D : RISQUES

Elaboration du PLU - 1  
 Prescrite par délibération du Conseil Municipal le 28 septembre 2017  
 Arrêtée par délibération du Conseil communautaire le 10 janvier 2023  
 Enquête publique du au inclus  
 Approuvée par délibération du Conseil communautaire le

Vu pour être annexé à l'arrêté du président  
 en date du  
 Le Président :



- Bois
- Périmètre de 100m autour des exploitations agricoles
- Risque argile "aléa faible"
- Risque argile "aléa moyen"
- Risque inondation : zone inondable de l'Erdre
- Risque sismique "aléa faible" - tout le territoire
- Risque feu de forêt "sensibilité faible" - tout le territoire
- Risque pollution atmosphérique - tout le territoire
- Risque Radon "potentiel de catégorie trois / fort" - tout le territoire
- Risque lié à la présence d'une canalisation de transport de matières dangereuses (pipeline)
- Risque lié au transport de matières dangereuses (RD 963)

